

FICHE D'INSCRIPTION

Abonnement Annuel

NOM :

Prénom : né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. Portable :

Adresse mail :@.....

- ☐ Abonnement annuel « classique » de **plus de 26 ans** à 500 €
- ☐ Abonnement annuel « jeune » de **moins de 26 ans** ou **étudiant** à 250 €
- Précisez l'établissement fréquenté :

Ligne empruntée :

Station de montée : Station de descente :

Carte Korrigo : ☐ OUI ☐ NON Réseau Bibus ☐ Breizhgo ☐

N° Carte :

Prélèvements* ☐ Chèques ☐ CB ☐

*si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de compléter un mandat de prélèvement SEPA

JOINDRE UNE PHOTO D'IDENTITE A CETTE FICHE

Date d'inscription :

Signature :

MANDAT de Prélèvement SEPA



Référence Unique du Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **LE ROUX bus et cars** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **LE ROUX bus et cars**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués *

Votre Nom *
Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse *
Numéro et nom de la rue

* *
Code Postal Ville

* F R A N C E
Pays

Les coordonnées de votre compte *
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

*
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier * **LE ROUX bus et cars**
Nom du créancier

I.C.S * F R 5 6 Z Z Z 5 7 8 0 9 2
Identifiant Créancier SEPA

* ZA de Mespaul - BP 60011
Numéro et nom de la rue

* 2 9 2 9 0 * ST RENAN
Code Postal Ville

* F R A N C E
Pays

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif ☒ Paiement ponctuel ☐

Signé à *
Lieu Date

Signature(s) : * **Veillez signer ici**
.....

Note: Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SARL OCELORN – route de Saint Pol 29400 Landivisiau - au titre de renseignements pour le transport scolaire. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à la Région Bretagne. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : info@ocelorn.com »

A retourner à :
LE ROUX bus et cars
ZA de Mespaul
29290 ST RENAN

Prière de nous retourner ce mandat de prélèvement signé,
en y joignant obligatoirement un **RIB/IBAN**

✂-----coupon à nous retourner avec la fiche d'inscription et le règlement-----

Nom et Prénom

Mode de règlement : Prélèvement (de 1 à 10 **maximum**) ☐

Chèque (de 1 à 5) ☐

Echéances prélèvements :

Sept ☐ Oct ☐ Nov ☐ Déc ☐ Janv ☐ Fév ☐ Mars ☐ Avr ☐ Mai ☐ Juin ☐



ZA de Mespoal 29290 ST RENAN

☎ 02-98-84 23 23 - www.leroux-busetcars.fr

Modalité de demande de carte annuelle et mensuelle

→ **Pour toute personne de moins de 26 ans :**

- abonnement « annuel jeune » : **250 €** pour l'année,
- abonnements « mensuel jeune » : coupon à **25 €** à acheter tous les mois à notre bureau de St Renan ou à la maison de la presse

→ **Pour toute personne de plus de 26 ans :**

- abonnement « annuel classique » : **500 €** pour l'année,
- abonnements « mensuel classique » : coupon à **50 €** à acheter tous les mois à notre bureau de St Renan ou à la maison de la presse

La carte est valable tous les jours y compris pendant les vacances et les week-ends uniquement sur la ligne où est inscrit l'utilisateur.

Pour bénéficier du Bus ou du Tram, vous devez faire une demande de carte **Korrigo** chez **Bibus**. Avec la carte annuelle, la carte Korrigo est créditée de 2 trajets par jour pendant un an. Avec la carte mensuelle, vous devez faire valider votre carte Korrigo tous les mois à la gare routière ou chez Bibus après l'achat du coupon du mois.

Le règlement

→ Pour les abonnements annuels soit :

- par **prélèvement**, en 10 fois (le 7 de chaque mois). Joindre un **RIB** et le **mandat de prélèvement**,
- par **chèque**, de 1 à 5 chèques (le 15 de chaque mois). Noter votre échéance au dos des chèques, ainsi que le nom de l'élève.
- par **carte bancaire**, en 1 fois,
- en **espèces**, (la totalité au moment de l'inscription).

Attention pour bénéficier des avantages liés à ces abonnements, vous souscrivez un engagement annuel qui implique le paiement de la totalité des prélèvements bancaires.

→ Pour les abonnements mensuels, le règlement se fait uniquement par chèque.

Pièces à joindre au dossier

- La fiche d'inscription complétée et signée,
- Une photo d'identité, noter le nom de l'élève au dos de celle-ci,
- Le règlement.

En cas de perte, un **duplicata est obligatoire** et facturé 8 €.